REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21460127000090

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Services de distribution d'eau potable et assainissement COMMUNE DE GOURDON

POSTE COMPTABLE DE : TRESOR PUBLIC DE GOURDON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: EAU-GOURDON EAU-GOURDON (2)

ANNEE 2019

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

1 - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16 17
IV - Annexes	17
A - Eléments du bilan	0 011
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	33
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	34
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	38
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	

39

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale,

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du)
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET								
VUE D'ENSEMBLE								
	EXPLOITATION							
-		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LAS D'EXPLOITATION					
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 126 269,49	789 080,					
	+	+	+					
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00				
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent))				
S	REPORTE (2)	0,00		337 189,49				
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 126 269,49		1 126 269,49				
		INVESTISSEMENT						
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT D'INVESTISSEMENT							
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 172 501,72		1 095 944,35				
	+	+	+					
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	59 695,26		134 400,00				
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde posit					
s	(2)	0,00		1 852,63				
F	=	=	= = =					
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 232 196,98		1 232 196,98				
		TOTAL						
If		1000						

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

2 358 466,47

2 358 466,47

TOTAL DU BUDGET (3)

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes,

il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	454 800,00	454 800,00	454 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	226 500,00	226 500,00	226 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	97 700,00	97 700,00	97 700,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	20 200,00	20 200,00	20 200,00
Тс	tal des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	799 200,00	799 200,00	799 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00	9 125,14	9 125,14	9 125,14
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	0,00	0,00	830 325,14	830 325,14	830 325,14
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		228 744,35	228 744,35	228 744,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	10° 11.	67 200,00	67 200,00	67 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	0,00		295 944,35	295 944,35	295 944,35
	TOTAL	0,00	0,00	1 126 269,49	1 126 269,49	1 126 269,49

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 126 269,49

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	600,00	600,00	600,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	780 500,00	780 500,00	780 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	930,00	930,00	930,00
Т	otal des recettes de gestion des services	0,00	0,00	782 030,00	782 030,00	782 030,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes réelles d'exploitation	0,00	0,00	784 830,00	784 830,00	784 830,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	1 201	4 250,00	4 250,00	4 250,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00	OPPE HIND	4 250,00	4 250,00	4 250,00
	TOTAL	0,00	0,00	789 080,00	789 080,00	789 080,00

	, t
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	337 189,49
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 126 269,49

Pour information :

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	554 896,44	59 695,26	1 125 251,72	1 125 251,72	1 184 946,98
	Total des dépenses d'équipement	554 896,44	59 695,26	1 125 251,72	1 125 251,72	1 184 946,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
18	Compte de l'aison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	597 896,44	59 695,26	1 168 251,72	1 168 251,72	1 227 946,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 529,78		4 250,00	4 250,00	4 250,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	land the land	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	8 529,78		4 250,00	4 250,00	4 250,00
	TOTAL	606 426,22	59 695,26	1 172 501,72	1 172 501,72	1 232 196,98

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 232 196,98

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	134 400,00	134 400,00	0,00	0,00	134 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	134 400,00	134 400,00	800 000,00	800 000,00	934 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	134 400,00	134 400,00	800 000,00	800 000,00	934 400,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	120 449,78		228 744,35	228 744,35	228 744,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	49 500,00		67 200,00	67 200,00	67 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	169 949,78		295 944,35	295 944,35	295 944,35
	TOTAL	304 349,78	134 400,00	1 095 944,35	1 095 944,35	1 230 344,35

+

COMMUNE DE GOURDON - EAU-GOURDON - BP - 2019

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2	2) 1 852,63
	.=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	S 1 232 196,98

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	291 694,35
--	------------

- (1) cf. Modalités de vote l.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	454 800,00		454 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	226 500,00		226 500,00
014	Atténuations de produits	97 700,00		97 700,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 200,00		20 200,00
66	Charges financières	9 125,14	0,00	9 125,14
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	7 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	67 200,00	67 200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00
023	Virement à la section d'investissement		228 744,35	228 744,35
	Dépenses d'exploitation – Total	830 325,14	295 944,35	1 126 269,49

	T
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 126 269,49

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 550,00	3 550,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	43 000,00	0,00	43 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	SU E LENGTH	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 184 946,98		1 184 946,98
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	700,00	700,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 227 946,98	4 250,00	1 232 196,98

Day on De New York Town	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	Ξ.
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 232 196,98

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement »

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	600,00		600,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0.00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	780 500,00		780 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		700,00	700,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	930,00	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	930,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 800,00	3 550,00	6 350,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	784 830,00	4 250,00	789 080,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	337 189,49
	₩.

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 126 269,49

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	134 400,00	0,00	134 400,00	
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00	
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	800 000,00	0,00	800 000,00	
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
28	Amortissement des immobilisations		67 200,00	67 200,00	
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00	
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)	Y Jan Barrier	0,00	00,0	
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00	
3	Stocks	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation		228 744,35	228 744,35	
	Recettes d'investissement - Total 934 400,00 295 944,35 1 230 344,35				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 852,63
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 232 196,98

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	454 800,00	454 800,0
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	0,00	210 000,00	210 000,0
6062	Produits de traitement	0,00	200,00	200,0
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	38 000,00	38 000,0
6064	Fournitures administratives	0,00	1 000,00	1 000,0
6066	Carburants	0,00	6 000,00	6 000,0
6068	Autres matières et fournitures	0,00	500,00	500,0
6135	Locations mobilières	0,00	2 000,00	2 000,0
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	10 000,00	10 000,0
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	50 000,00	50 000,0
61551	Entretien matériel roulant	0,00	8 000,000	8 000,0
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	100,00	100,0
6156	Maintenance	0,00	4 000,00	4 000,0
6161	Multirisques	0,00	700,00	700,0
617	Etudes et recherches	0,00	2 500,00	2 500,0
618	Divers	0,00	3 000,00	3 000,0
6226	Honoraires	0,00	5 000,00	5 000,0
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 200,00	1 200,0
6261	Frais d'affranchissement	0,00	500,00	500,0
6262	Frais de télécommunications	0,00	4 000,00	4 000,0
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	1 000,0
6288	Autres	0,00	5 000,00	5 000,0
63512	Taxes foncières	0,00	200,00	200,0
6358	Autres droits	0,00	500,00	500,0
6378	Autres taxes et redevances	0,00	101 400,00	101 400,0
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	226 500,00	226 500,0
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	59 000,00	59 000,0
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	500,00	500,0
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	1 700,00	1 700,0
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	112 000,00	112 000,0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	15 500,00	15 500,0
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	25 000,00	25 000,0
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	600,00	600,0
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	11 500,00	11 500,0
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	300,00	
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	400.00	300,0
014	Atténuations de produits (7)			400,0
701249		0,00	97 700,00	97 700,0
	Reversement redevance agence de l'eau	0,00	97 700,00	97 700,0
65	Autres charges de gestion courante	0,00	20 200,00	20 200,0
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	10 000,00	10 000,0
6542	Créances éteintes	0,00	10 000,00	10 000,0
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	200,00	200,0
TOTA	AL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	0,00	799 200,00	799 200,0
66	Charges financières (b) (8)	0,00	9 125,14	9 125,1
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	9 200,00	9 200,0
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-74,86	-74,8
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	7 000.00	7 000,0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	5 000,00	5 000,0
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	
68				2 000,0
	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,0
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,0
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	15 000,00	15 000,0
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	0,00	830 325,14	830 325,1
023	Virement à la section d'investissement	0,00	228 744,35	228 744,3
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	67 200,00	67 200,0
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	67 200,00	67 200,0

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	295 944,35	295 944,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
1	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	295 944,35	295 944,35
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE ptal des opérations réelles et d'ordre)	0,00	1 126 269,49	1 126 269,49

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
V	₹)
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	Ħ
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 126 269,49

14 4 4 4 1 10 10 17 1 11	
Montant des ICNE de l'exercice	1 022,56
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 097,42
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-74,86

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires,
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

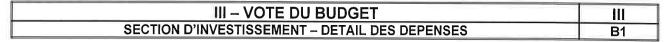
III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	600,00	600,00
64198	Autres remboursements	0,00	600,00	600,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	780 500,00	780 500,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	507 000,00	507 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	0,00	98 000,00	98 000,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	101 000,00	101 000,00
704	Travaux	0,00	18 000,00	18 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	56 500,00	56 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	930,00	930,00
7588	Autres	0,00	930,00	930,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	0,00	782 030,00	782 030,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 800,00	2 800,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	200,00	200,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	100,00	100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 000,00	2 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	0,00	784 830,00	784 830,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	4 250,00	4 250,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	700,00	700,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	3 550,00	3 550,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	4 250,00	4 250,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	0,00	789 080,00	789 080,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	337 189,49
	i#
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 126 269,49

Détail du calcul des ICNE au compte 7622		
Montant des ICNE de l'exercice	0,00	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I...
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1033	Opération d'équipement n° 1033 (5)	11 500,00	8 200,00	8 200,00
1076	Opération d'équipement n° 1076 (5)	263 621,35	1 030 051,72	1 030 051,72
1077	Opération d'équipement n° 1077 (5)	26 304,61	37 000,00	37 000,00
1082	Opération d'équipement n° 1082 (5)	222 430,48	30 000,00	30 000,00
1083	Opération d'équipement n° 1083 (5)	31 040,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses d'équipement	554 896,44	1 125 251,72	1 125 251,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 000,00	43 000,00	43 000,00
1641	Emprunts en euros	43 000,00	43 000,00	43 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	43 000,00	43 000,00	43 000,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	597 896,44	1 168 251,72	1 168 251,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	8 529,78	4 250,00	4 250,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 529,78	3 550,00	3 550,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	1 610,00	1 610,00	1 610.00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	200,00	200,00	200,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	40,00	40,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 670,00	1 700,00	1 700,00
28188	Autres	49,78	0,00	0,00
	Charges transférées	5 000,00	700,00	700,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 000,00	700,00	700,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	8 529,78	4 250,00	4 250,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	606 426,22	1 172 501,72	1 172 501,72

RESTES A REALISER N-1 (10)	59 695,26
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 232 196,98

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	134 400,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	134 400,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	800 000,00	800 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	800 000,00	800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	134 400,00	800 000,00	800 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	134 400,00	800 000,00	800 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	120 449,78	228 744,35	228 744,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	49 500,00	67 200,00	67 200,00
28031	Frais d'études	0,00	2 112,00	2 112,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	550,00	9 383,22	9 383,22
281311	Bâtiments d'exploitation	2 880,00	2 872,74	2 872,74
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	950,00	1 146,54	1 146,54
28151	Installations complexes spécialisées	210,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	36 790,00	43 187,83	43 187,83
28154	Matériel industriel	1 760,00	1 755,85	1 755,85
28155	Outillage industriel	100,00	62,30	62,30
28182	Matériel de transport	930,00	922,02	922,02
28183	Matériel de bureau et informatique	1 810,00	1 933,74	1 933,74
28188	Autres	3 520,00	3 823,76	3 823,76
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	169 949,78	295 944,35	295 944,35
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	169 949,78	295 944,35	295 944,35
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	304 349,78	1 095 944,35	1 095 944,35

*	
RESTES A REALISER N-1 (9)	134 400,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	1 852,63
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 232 196,98

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régle

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapître des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapître des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1033 (1) LIBELLE : ACQUISIT.OUTILL.MOBIL.MATÈRIEL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	49 880,48	a 2 664,00	8 200,00	b 8 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 967,55	0,00	1 650,00	1 650,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 967,55	0,00	1 650,00	1 650,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	47 912,93	2 664,00	6 550,00	6 550,00	0,00
2155	Outillage industriel	623,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 903,23	2 664,00	350,00	350,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	37 386,70	0,00	6 200,00	6 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-10 864.00
Excédent de financement si positif	10 004,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1076 (1) LIBELLE : REHABILITATION RESEAU DISTRIBUTION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	995 952,97	a 4 333,37	1 030 051,72	b 1 030 051,72	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	25 351,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	21 925,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 426,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	150 549,18	4 081,70	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	24 940,34	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	125 608,84	4 081,70	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	820 052,37	251,67	1 030 051,72	1 030 051,72	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	820 052,37	251,67	1 030 051,72	1 030 051,72	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 134 400,00	d 800 000,00
13	Subventions d'investissement	134 400,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	134 400,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	800,000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	800,000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-99 985,09
--	------------

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1077 (1) LIBELLE : EXTENSION DE RESEAUX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	90 280,73	a 1 304,61	37 000,00	b 37 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 830,43	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	33 830,43	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	56 450,30	1 304,61	37 000,00	37 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	56 450,30	1 304,61	37 000,00	37 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif	-38 304,61
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1082 (1) LIBELLE : EAU REHABILITATION PETIT CHATEAU

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	162 601,50	a 47 926,28	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	159 061,50	47 926,28	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	113 635,66	47 926,28	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	45 425,84	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-77 926,28
--	------------

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1083 (1) LIBELLE : AMELIORATON ET CONNAISSANCE RESEAU

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	11 081,10	a 3 467,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 081,10	3 467,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	11 081,10	3 467,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-23 467,00
Excédent de financement si positif	-4 4.14
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

AI	A1.2
IV – ANNEXES	-EMENTS DU

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		A1.2 –	REPARTII	ION PAR	A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	ETTE (h	ors 16449	et 166						
					Emprunts et o	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	ine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau Taux initial de taux (5)	nitial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		1			769 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					769 000,00			B. I		N. B. S. S.	100			
4803336	CAISSE EPARGNE		2017-02-05	05/05/2017	394 500,00	ш		1,200	1,200		E	O	z	A-1
60668	cDC		2017-05-02	01/09/2017	374 500,00	u.		1,500	1,500		⊢	O	z	A-1
1643 Emprunts en devises (total)		- S - S - S - S - S - S - S - S - S - S			00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									
165 Dépôls et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00			101				200		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0			Ping.						32
1681 Autres emprunts (total)					00'0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)					00'0									

					Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			Date					Taux initial	itial				Possibilité	
(Four chaque ligne, Indiquer le numèro Organisme prêteur ou chef de contrat) de file	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérēt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
Total général			Same Age		769 000,00								THE REAL PROPERTY.	

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, Indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt: F: fixe; V : variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements: A: annuelle; M: mensuelle, B: bimestrielle, T: trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts sulvant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE I

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					ш	mprunts e	Emprunts et dettes au 01/01/N	_				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		698 590,82					42 861,30	9 193,46	00'0	1 022,56
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		698 590,82	*				42 861,30	9 193,46	00'0	1 022,56
4803336	z	00'0	A-1	348 475,00	13,00	ш		1,200	26 300,00	4 063,36	00'0	598,83
60668	z	00'0	A-1	350 115,82	18,00	ш		1,500	16 561,30	5 130,10	00'0	423,73
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0			a vince		00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assoriis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				5 LL	00'0	00'0	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0	9) I	91			00'0	00'0	00'0	00'0
Total général		00'0		698 590,82			201		42 861,30	9 193,46	00'0	1 022,56

(3) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement. (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détait des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668,
 - (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

	IV - AMMERES	2
--	--------------	---

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRIICTURE DE TAUX (HORS A1)

		A1.3 - INE	ALS THE ANTIHON	DES ENT	L NOW	STARO	ואחרוי	ו שרו שעו	DES LIMITAGIA I AN STRUCTORE DE LAUX (HORS AT	H				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sorlie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intèrêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)	The second second	00'0	00'0				K	100	00'0			00'0	00'0	00'0
Barrière simple (B)							1							
TOTAL (B)	Carl Tarkey	00'0	00'0					La S	00,0			00'0	00'0	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	00'0	00'0	1958					00'0		w Su	00'0	00'0	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)	Real Sept of Contract	00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)														H
TOTAL (F)	ASSESSED TO BE SERVICED TO BE SERVIC	00'0	00'0			170	Total Section	1000	00'0		1	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL	THE REAL PROPERTY.	00'0	00'0			H		Ĭ	00'0			00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles,

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, Indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sou-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'Indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

⁽⁸⁾ Montant, Index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux aprés opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptablisés au 768.

IV ANNEXES	_
ENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A1.4 - 1110LO	OIL DE LA NEFAN	AI.4 - III OLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	URS (1)		
ווע	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres indices
			ou zone euro ou écart entre		écarts d'indices dont l'un	euro	
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
(tunnel)	Montant en euros	698 590,82	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
(D) Multiplicatour inscur's 3 - multiplicatour inscur's 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 1 1 1 1 1 1 1
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits			The state of the s			0
(F) Autres types de structures	% de l'encours	Same and		The state of the s	Section Section		00'00
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Ν	UVERTURE A1.5
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

								/ /					
	Emj	Emprunt couvert					_	Instrument de couverture	verture				
Instruments de couverture						Nothing do I				Périodicité		Primes éventuelles	tuelles
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début Date de fin du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0
Taux variable simple (total)	THE REAL PROPERTY.	00'0					00'0	No. of Persons			00'0	00'0	00'0
Taux complexe (total) (2)		00'0					00'0			To see	00'0	00'0	00'0
Total	THE STATE OF THE PARTY OF THE P	00'0			T NOTE OF	- C. C.	00'0				00'0	00'0	00'0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnet, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

2	A
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAL DE LA DELLE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'i	Effet de l'instrument de couverture	ture			
(Pour change ligne indiquer te		Taux payé	,	Taux reçu (7)	(7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	prunt (8)
numéro de contrat)	reference de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture	rès opération e couverture
Taux fixe (total)		A STATE OF THE STA				00'0	00'0		
Taux variable simple (total)					THE REAL PROPERTY.	00'0	00'0		
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0		
Total			2 2 2 3			00'0	00'0		

(5) indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts sulvant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	11/12/2006

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisations	5	11/12/2006
L	Logiciels	2	11/12/2006
L	Matériel informatique	5	11/12/2006
L	matériel roulant	5	11/12/2006
L	Matériel et outillage technique	10	11/12/2006
L	Mobilier	10	11/12/2006
L	Matériel de transport	10	11/12/2006
L	Matériel roulant	10	11/12/2006
L	Matériel de bureau	10	11/12/2006
L	Autres immobilisations corporelles	10	11/12/2006
L	Bâtiments	50	11/12/2006

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	46 550,00	I 46 550,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	43 000,00	43 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	43 000,00	43 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	3 550,00	3 550.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 550,00	3 550,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	46 550,00	59 695,26	0,00	106 245,26

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	295 944,35	III 295 944,35
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1	
27	Autres immobilisations financières	=	
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	295 944,35	295 944,35
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 112,00	2 112,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	9 383,22	9 383,22
281311	Bâtiments d'exploitation	2 872,74	2 872,74
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 146,54	1 146,54
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	43 187,83	43 187,83
28154	Matériel industriel	1 755,85	1 755,85
28155	Outillage industriel	62,30	62,30
28182	Matériel de transport	922,02	922,02
28183	Matériel de bureau et informatique	1 933,74	1 933,74
28188	Autres	3 823,76	3 823,76
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	228 744,35	228 744,35

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	295 944,35	134 400,00	1 852,63	0,00	432 196,98

	Mor	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	П	106 245,26
Ressources propres disponibles	IV	432 196,98
Solde	V = IV - II (6)	325 951,72

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	IENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	R LA REGIE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Organisme Capital restant Montant initial dù au 01/01/N
00'0
0,00
00'0
00'0

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage),

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, Indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en e	uros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	CATEGORIES (2)	GORIES (2) EMPLOIS BUDGETA	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS	EMPLOIS
GRADES OU EMPLOIS (1)					BUDG	BUDGETAIRES EN ETPT (4)	T (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À	EMPLOIS PERMANENTS À	TOTAL	AGENTS TITIII AIDES	AGENTS	TOTAL
			TEMPS NON COMPLET			TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	THE PERSON NAMED IN	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services	A	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services	A	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
Directeur général des services techniques	⋖	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	T-Parket	3,00	00'0	3,00	1,00	00'0	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	ပ	1,00	00'0	1,00	00'0	00'0	00'0
REDACTEUR	മ	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
adjoint administratif principal 1ere classe	O	1,00	00'0	1,00	00'0	00'0	00'0
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	00'0	2,00	2,00	00'0	2,00
Adjoint technique	O	1,00	00'0	1,00	00'0	00'0	00'0
Adjoint technique principal 2ème classe	O	1,00	00'0	1,00	00'0	00'0	00'0
Agent de maîtrise principal	O	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
agent de maitrise	O	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
tachnicien principal 1ere classe	В	1,00	00'0	1,00	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL $(b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)$		8,00	00'0	8,00	3,00	00'0	3,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine,

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi, (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	≥
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

ETAT DII DEDCONNEL ALL 04/04/NI /cuite 77

		EIAI DU P	EKSONNEL A	ELAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (Suite)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CONTRAT	IRAT
	(1)	(5)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)	200			00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0	Broken Barden and	
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif, TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MT : Médico-social.
MT : Médico-lechnique.
SP : Spordif, CULT : Culturel.
AMIM : Animation.
PM : Police.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Reférence à un indice brut (Indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (foi du 26 janvier 1984 modifiée):
3-4 acroissement emporante d'activité.
3-5 article 3. Are alinéa : accroissement l'emporante d'activité.
3-5 article 3. Are alinéa : accroissement l'emporante d'activité.
3-7 article 3. Canne alinéa : accroissement l'emporante d'activité.
3-7 article 3. Canne alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-8 article 3. Article 3.

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés. « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de la riche 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0.00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES: Pour: Contre : C Abstentions :

1 8 MARS 2019 Date de convocation :

Présenté par (1),

A le (1),

O B WR. 2019

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le Les membres de l'assemblée délibérante (2),



	0
BENASTRE Paola	
BERGOUGNOUX Alexandre	
BOYE Bernard	
BURGER Lionel	
CAMMAS Michel	Collect
CERVELLIN Alexandra	
CONSTANT Jean-Louis	ϵ
COUSTEIL Jean-Pierre	
DA SILVA Michele	1 trust
DEJEAN Alain	The
DELCLAU Philippe	4
DELPY Joris	
DENIS Nathalie	A.
GRIFFOUL Jacques	
GUERINEAU Marie-Claude	
GUITOU Roger	and the same of th
JULLIAN Anne-Marie	
LALANDE Christian	CHL
LEMERCIER Liliane	ht
LOUBIERES Jean	Morrickoz
PAGES Cécile	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D
SAOUDI Nadine	LEP
SOUBIROUX-MAGREZ Delphine	4
THEBAULT Daniel	
THEULIER Sylvie	Sheul
VOIRIN Marc	111

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

